

Le bureau de direction et la gérance de la Caisse populaire acadienne désire envoyer une invitation à tous ces membres à venir participer à l'assemblée annuelle qui aura lieu le mercredi 24 avril à 19h00 à la salle des Retraités.

Le but de cette rencontre est de poursuivre avec les affaires régulier de l'assemblée annuelle et de considérer un amendement à nos règlements section 5.09. Vous pouvez vous procurer une copie de l'amendement proposé à la caisse dix jours avant la rencontre annuelle.

La réunion sera suivit d'un gouter léger et des prix de présences.

The Acadian Credit Union board of directors and management wish to invite all their members to participate in the annual general meeting that will be held on Wednesday, April 24<sup>th</sup> at 7:00pm at the Senior Citizen Hall.

The purpose of the meeting is to conduct the regular business of the Annual Meeting, and to consider an amendment to section 5.09 of By-laws. A full copy of the proposed amendment to the By-laws may be obtained from the credit union ten days prior to the Annual Meeting.

The meeting will be followed by a light lunch and door prizes.